

<http://www.snetap-fsu.fr/PPCR-tout-sur-le-protocole-Le.html>



PPCR, tout sur le protocole ! Le SNETAP-FSU consulte ses adhérents

- CAP/CCP -

Date de mise en ligne : jeudi 27 août 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le gouvernement a adressé aux organisations syndicales, le 17 juillet 2015, le texte définitif du protocole sur d'accord relatif à l'avenir de la fonction publique et la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations, (PPCR). La ministre recueille les avis des organisations syndicales jusqu'au 30 septembre.

Avant la fin septembre, les principales organisations syndicales doivent exprimer leur avis et donner - ou non - leur signature à l'accord "Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations" (PPCR) présenté le 8 juillet dernier dans sa version définitive.

La [FSU](#), fédération à laquelle appartient le SNETAP-FSU, doit arrêter sa position le 15 septembre prochain lors de la réunion de son conseil national.

Aussi, le SNETAP-FSU, première organisation représentative des personnels de l'enseignement agricole public a-t-il décidé de consulter ses adhérents dans la semaine du 7 au 11 septembre prochain. Cette consultation se fera de manière électronique.

[Lire le projet d'accord PPCR...](#)

[Les annexes de l'accord PPCR...](#)

[Lire le document 4 pages de la FSU....](#)

[Lire le document 4 pages des syndicats de l'enseignement de la FSU](#)

[Lien vers le site de la FSU](#)